



## Conseil Municipal du Tampon Samedi 19 décembre 2020

Ce samedi 19 décembre 2020, le Maire du Tampon, André Thien Ah Koon, a réuni, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville du Tampon, le dernier conseil municipal de l'année 2020. 28 affaires et 2 motions ont été présentées.

### 2 motions adoptées à l'unanimité :

\* La première présentée par le 1er adjoint, Jacquet Hoarau, demandant au Gouvernement "d'exonérer, au vu notamment des faibles ressources des ménages Réunionnais, les déchets ménagers de La Réunion actuellement enfouis, dans l'attente de valorisation, de l'exonération de la hausse de Taxe Générale sur les Activités Polluantes -TGAP- (décidée par le Gouvernement et votée par le Parlement) dans le même esprit que la réfaction accordée à la Guyane et à Mayotte".

\* La seconde, présentée par la 2ème adjointe, Laurence Mondon, demandant "à l'Etat de mettre en place, dès 2021, un plan de revalorisation de l'ensemble des revenus de base (SMIC, RSA, minima sociaux notamment) selon un programme de rattrapage pluriannuel de 5 ans" afin de lutter contre la pauvreté à la Réunion, considérant notamment que le coût de la vie est à la Réunion supérieure d'au moins 25% à celui de la Métropole.

### 28 affaires adoptées, notamment :

\* L'exonération des redevances de restauration scolaire pour les familles en grande difficulté financière.

\* La création de 1383 emplois dont 1350 dans le cadre du dispositif "Parcours Emplois Compétences" 2021.

\* La garantie d'emprunt au profit de la SODEGIS pour la construction d'une Résidence pour Personnes Agées composée de 123 logements.

\* L'accord de la Commune du Tampon pour la mise en place d'un contrat local de Santé avec l'ARS Réunion afin de notamment développer la prévention et la promotion de la santé au bénéfice de la population.

\* Le marché conception-réalisation pour la transformation du monte-charge de Grand Bassin en téléphérique pour un montant de total de 4 997 890 €.

\* L'implantation d'équipements sportifs et d'espaces de loisirs (pour un montant de 1 849 259 €) dans les quartiers du Petit Tampon (aire de jeux, street workout et terrain de pétanques), du 19ème Km (aire de jeux et terrain de pétanques), du 23ème Km (aire de jeux et terrain de pétanques) et de Piton Ravine Blanche (aire de jeux) avec le concours financier du FEDER.

\* Trois conventions entre la Commune du Tampon et la Région Réunion portant sur l'aménagement du territoire suite à l'accord-cadre signé par le Président de la Région et le Maire du Tampon le 23 octobre dernier à la salle d'animation du 12ème Km.

\* Les conventions d'accompagnement des particuliers par le CAUE et l'ADIL pour 2021.

\* La dérogation pour l'ouverture des commerces de détail les dimanches 05/08, 07/11, 05/12, 12/12, et [19/12/2021](#)

\* L'entrée de la Commune du Tampon au sein de la SPL Maraina. M. Patrice Thien Ah Koon ayant été élu représentant de la commune.

\* La poursuite du partenariat de la Commune du Tampon avec Antenne Réunion pour la mise en oeuvre de l'émission "Bien Vivre au Tampon".

\* Le règlement intérieur du Conseil Municipal